



Représenter

ses adhérents

Animer

le réseau des gestionnaires
et de leurs partenaires

Valoriser

ses adhérents - élus, techniciens et gardes



Trésor national, le LITTORAL français (métropole et outre-mer) justifie d'une VOCATION MULTIPLE : environnementale et paysagère, économique, touristique et récréative, sociale et culturelle. Assurant d'indispensables fonctions, portant des valeurs durables et autorisant des usages respectueux, les espaces naturels littoraux et lacustres préservés contribuent sans conteste à la création de VALEUR et à la QUALITÉ DE VIE sur les territoires concernés... d'où leur nécessaire GESTION !

Ils jouent un rôle primordial d'atténuation des risques d'érosion côtière et de submersion marine, lesquels s'intensifient avec le changement climatique rapide de la planète : ainsi, l'élévation du niveau de la mer et l'accroissement de l'intensité et du nombre des tempêtes ont déjà eu et auront toujours plus de conséquences directes sur le littoral.

Constitutifs d'un riche patrimoine naturel et s'inscrivant dans un vaste dispositif de préservation de la biodiversité, ce sont des espaces "multi-usages"...

- > **Activités professionnelles** : agriculture, pêche, conchyliculture, pisciculture, production forestière...
- > **Tourisme** : villégiature, fréquentation et économie liée
- > **Loisirs** : balnéaires, nautiques, "nature", promenades, pêche, chasse...
- > **Bien-être** pour 15 millions de citoyens et de visiteurs : 8 millions d'habitants résident aujourd'hui sur le littoral, lequel accueille en outre 7 millions de touristes en période estivale !

... Sur lesquels pèsent de fortes menaces - changement climatique, pression démographique et foncière, usages économiques et de loisirs évolutifs, fréquentation dense... - impliquant leur gestion raisonnée, la préservation des milieux naturels, de leur biodiversité et des paysages, la sensibilisation au développement durable et au respect des sites...

Conscients des bénéfices que les espaces naturels littoraux et lacustres préservés apportent ainsi à leurs territoires, leurs gestionnaires leur consacrent de l'énergie, de la volonté et des moyens pour en assurer la gestion pérenne, notamment par l'emploi d'agents techniques chargés d'entretenir et de surveiller les sites, d'y accueillir et sensibiliser le grand public. Pour garantir leur préservation, leur restauration, leur ouverture au public et leur valorisation, dans l'esprit du développement durable et au profit des générations actuelles et futures...

La GESTION est CAPITALE !



Depuis 1990, l'association RIVAGES DE FRANCE fédère, représente, anime et valorise un réseau national de gestionnaires d'espaces naturels littoraux et lacustres préservés, en lien étroit avec le Conservatoire du littoral. Elle se positionne résolument en interlocuteur des pouvoirs publics et en promoteur naturel de la préservation et de la gestion durable d'espaces exceptionnels...

Cette grande mission de préservation et de gestion implique l'existence de structures qui coordonnent les actions sur les sites : les "gestionnaires", dont la qualité est généralement réservée aux collectivités locales, établissements publics, fondations et associations agréées...

- > La gestion nécessite **la mise en œuvre de moyens financiers mais également humains**, représentés par des agents techniques, notamment les gardes du littoral œuvrant sur les sites du Conservatoire du littoral.
- > Employés par les collectivités locales et associations gestionnaires, **près de 900 gardes et agents du littoral** entretiennent, mettent en valeur les espaces naturels, accueillent les visiteurs.

Outre les pressions climatiques, naturelles et anthropiques qui pèsent sur le littoral et sur leurs espaces préservés, les gestionnaires sont confrontés :

- > **aux évolutions administratives des territoires** qui complexifient l'organisation de la gestion de proximité ;
- > **à un contexte budgétaire de plus en plus tendu** avec la restriction des dotations publiques ;
- > **à l'accroissement des surfaces naturelles protégées à gérer** : d'ici 2050, 320 000 hectares - soit 110 000 ha de plus qu'aujourd'hui - seront placés sous la responsabilité du Conservatoire du littoral.

Autant de perspectives avérées qui menacent la pérennité même de leur action d'intérêt public !

Dans ce contexte, la finalité de RIVAGES DE FRANCE est d'apporter un appui concret, efficient et valorisant à ses adhérents, gestionnaires et partenaires, dans leurs problématiques de gestion, en actionnant plusieurs leviers :

- > **Représenter ses adhérents et servir leurs intérêts** auprès de toutes instances (nationales à locales) et dans tous débats les concernant, notamment via le portage politique de grands sujets à enjeux pour les adhérents, comme celui de la gestion financière des sites.
- > **Animer le réseau des gestionnaires** par une gouvernance, des instances (comités locaux) et des rencontres de proximité, des prestations exclusives réservées aux adhérents : annuaire et centre de ressources numériques, conseil technique, formation, service juridique, veille...
- > **Valoriser ses adhérents - élus, techniciens et gardes** - en promouvant leurs actions de gestion exemplaires et en favorisant leurs échanges d'expériences, par la communication (plate-forme web dédiée, réseaux sociaux, newsletters, recueils d'expériences...).

Les pages qui suivent vous invitent à découvrir RIVAGES DE FRANCE : l'efficacité et la convivialité d'un réseau associatif national de gestionnaires d'espaces naturels littoraux et lacustres préservés, pour défendre vos intérêts, vous accompagner et vous valoriser.

ABORDEZ RIVAGES DE FRANCE...



La gestion : qui, où, avec qui ?

Quelles sont les structures gestionnaires d'espaces naturels littoraux et lacustres préservés, adhérentes de l'association RIVAGES DE FRANCE ? Quels sites recouvrent ces espaces ? avec quels partenaires institutionnels notre association développe-t-elle son action ?...

Les structures de gestion : quelles sont-elles ?

Les membres de RIVAGES DE FRANCE reflètent la variété des structures qui gèrent et/ou participent à la gestion d'espaces naturels littoraux et lacustres préservés...



- > **Collectivités territoriales** : Régions, Départements, syndicats mixtes, communautés d'agglomération, communautés de communes, parcs naturels régionaux, communes ;
- > **Associations et fédérations** (environnementales et d'usagers), **fondations** ;
- > **Opérateurs publics**.

Leur mission de préservation, aussi indispensable que complexe, suppose tout à la fois **une protection forte** des sites concernés, **la maîtrise foncière** et **un dispositif de gestion opérationnel**.

L'adhésion à RIVAGES DE FRANCE permet aux élus, responsables de service et agents techniques intéressés d'intégrer une association d'échanges, d'information et de confrontation de difficultés rencontrées, dans une optique de **professionnalisme et de performance optimisés** de leur structure !

Sur quels sites interviennent-elles ?

RIVAGES DE FRANCE, c'est donc plusieurs centaines de structures de gestion déployées et engagées sur toutes les façades du littoral (métropole et outre-mer) et les lacs, pour préserver les sites :

- > du Conservatoire du littoral,
- > des départements : ENS (espaces naturels sensibles) ;
- > des intercommunalités et des communes : zones naturelles et forestières des PLU, forêts domaniales, éléments de la TVB (Trame Verte et Bleue) ;
- > espaces d'intervention d'associations, dont les CEN (conservatoires d'espaces naturels) ;
- > objets de protections réglementaires (réserves naturelles, Parcs, Grands Sites de France...),

qui concourent tous à structurer la Trame Verte et Bleue.



Avec quels principaux partenaires institutionnels ?

> Ministère de la Transition écologique et solidaire

Il soutient financièrement les missions de RIVAGES DE FRANCE via une convention de partenariat annuelle.

> Conservatoire du littoral (Cdl)

Cet établissement public administratif mène une politique foncière de protection définitive des espaces naturels et des paysages. Il est compétent pour intervenir dans les territoires côtiers, sur les lacs de plus de 1 000 hectares et sur le domaine public maritime naturel. Aux côtés de RIVAGES DE FRANCE depuis sa création, le Cdl est lié à l'association par son soutien tant au niveau national que régional.

> Agence française pour la biodiversité (AFB)

Cet établissement public appuie la mise en œuvre des politiques publiques dans la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins. L'AFB soutient les acteurs publics, œuvre en partenariat avec les acteurs socio-économiques, mobilise les citoyens en faveur de la biodiversité. RIVAGES DE FRANCE est représentée au sein de la Conférence des Aires Protégées de l'AFB.



Quelle que soit sa taille et son activité, votre structure joue un rôle essentiel dans la préservation d'espaces exceptionnels. Ensemble, au sein de RIVAGES DE FRANCE, nous sommes plus forts pour pérenniser cette démarche dont nous connaissons tous la valeur et l'importance pour nos territoires.



Agir au plus près de vos réalités et territoires...

Pour animer son réseau national de gestionnaires et de partenaires de la gestion, RIVAGES DE FRANCE cultive la PROXIMITÉ, par son organisation représentative de ses adhérents et de chaque façade littorale et des lacs, la décentralisation de ses instances et de ses réunions, l'organisation de rencontres et de débats sur les territoires...

Accueil - Écoute - Appui

Outre l'animation de la vie institutionnelle de l'association, l'équipe de permanents de RIVAGES DE FRANCE, basée à La Rochelle, assure l'accueil, l'écoute, l'accompagnement des adhérents et des prestations variées :

> **appui aux membres du réseau** : conseils et échanges techniques, animation de groupes de travail, formations, réponse aux demandes individuelles... ;

- > développement de **la communication** pour valoriser les actions du réseau ;
- > **coordination** entre les acteurs, de l'animation du réseau, de la réalisation d'actions et d'outils ;
- > mise en œuvre **d'analyses et études**, anticipant et répondant aux réalités et problématiques rencontrées par les adhérents (ex. : questionnaire sur les enjeux financiers de gestion).



Une gouvernance et des instances de proximité

La gouvernance de RIVAGES DE FRANCE et l'organisation de ses instances illustrent sa volonté d'agir au plus près des réalités et des territoires de ses adhérents...

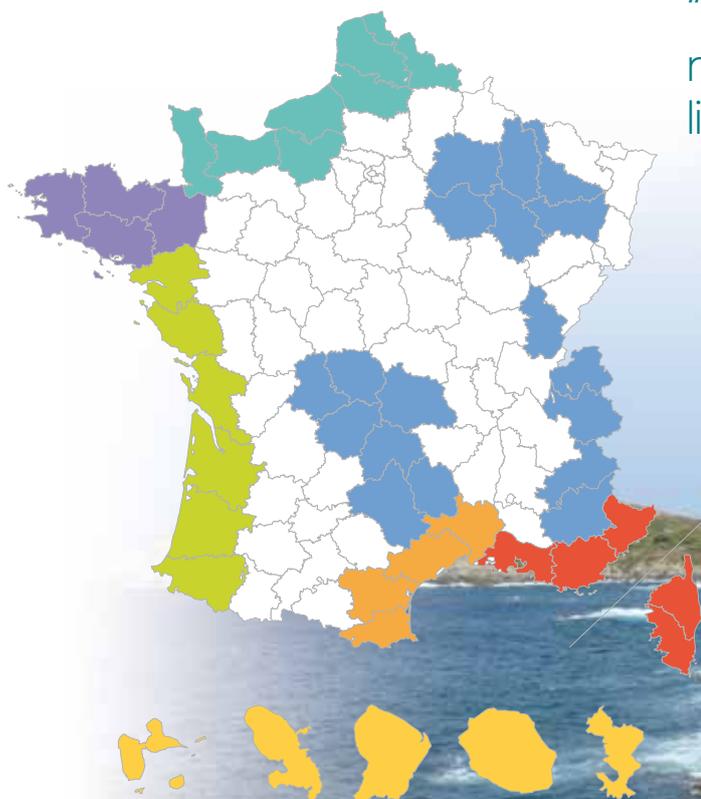
- > Un conseil d'administration composé de **5 collèges représentatifs des adhérents** : structures gestionnaires, partenaires de la gestion, conservatoire du littoral, représentants nationaux des gardes du littoral, personnalités qualifiées ;
- > un bureau exécutif restreint incluant notamment le président et les vice-présidents représentant chacun une grande façade maritime ou les lacs ;
- > l'installation en cours de comités locaux pour l'animation de proximité de ces façades littorales et des lacs,
- > la mobilisation de délégués de Rivages de France pour représenter et développer l'association.

Des rencontres régulières privilégiant la proximité

Enjeu majeur pour animer le réseau national RIVAGES DE FRANCE, entendre et comprendre vos réalités, la proximité passe aussi par des rencontres avec les adhérents sur leurs territoires...

- > **Assemblée générale annuelle et réunions du Conseil d'administration sur sites**, avec changement de façade littorale et de site à chaque fois ;
- > **mise en œuvre d'événements** comme le forum Littoral co-organisé tous les deux ans avec le Conservatoire du littoral ;
- > **rencontres régionales**, en appui sur les Comités locaux de l'association : travaux (ex. : enjeux financiers et sociaux de gestion...), échanges d'expériences et convivialité ;
- > participation aux **rencontres régionales des gardes du littoral...**

“Le président et les vice-présidents représentent chacun une façade littorale ou les lacs.”



- Hauts de France-Normandie
- Bretagne
- Pays de la Loire-Nouvelle Aquitaine
- Occitanie
- PACA-Corse
- Lacs
- Outre-mer

RIVAGES DE FRANCE existe, fonctionne et agit “POUR, PAR, AVEC ET AUPRÈS de ses adhérents” ! Développer la proximité est un enjeu majeur pour que la dynamique de notre réseau national s’incarne au plus près de vos territoires, de vos réalités et de vos préoccupations.



Vous représenter et défendre vos intérêts...

Pour les adhérents de RIVAGES DE FRANCE, la gestion durable de milieux exceptionnels suppose un engagement humain et financier important, une dynamique et une éthique fortes. Leurs réalités doivent être connues, leurs efforts considérés : notre association les représente, défend et sert leurs intérêts via le portage politique de grands sujets les concernant...

Le portage politique de grands enjeux de gestion...

- > la prise en compte de RIVAGES DE FRANCE au sein de la Conférence des aires protégées, instance de débats contribuant à la définition des orientations et des priorités de l'Agence française pour la biodiversité ;
- > les enjeux financiers de la gestion des sites, à l'aune de leur potentiel d'attractivité économique et touristique ;
- > les enjeux sociaux de la gestion des sites : concilier préservation et fréquentation maîtrisée, gestion maîtrisée de la fréquentation et des usages des sites, par l'accueil et la sensibilisation du public...

... via une démarche "lobbyiste" constructive au service des gestionnaires...

- > Dans toutes les instances où sont discutés les enjeux de gestion : Agence française pour la biodiversité, ministère de la Transition écologique et solidaire, Association des Maires de France, Association des Départements de France, Association des Régions de France, Association nationale des élus du littoral, Conseil national de la mer et des littoraux, Conservatoire du littoral, Grands Sites de France, Réserves naturelles de France, Fédération des CEN (Conservatoires des espaces naturels), Fédération des Parcs naturels régionaux...
- > Auprès de la communauté littorale et lacustre : interventions auprès d'élus locaux, responsables de service, parlementaires... aux fins d'information et développement du réseau des adhérents.
- > Lors d'événements, colloques, conférences thématiques...

... et de la préservation du littoral...

- > **la sensibilisation aux bénéfices des espaces naturels auprès des populations** : faire comprendre les vertus de ces espaces et apprendre à les respecter (ex. : film A votre service : les zones humides littorales) ;
- > **l'adaptation au changement climatique** : RIVAGES DE FRANCE se pose en interlocuteur national et en promoteur du nettoyage raisonné des plages, qui favorise la gestion souple du trait de côte ;
- > **la lutte contre les pollutions** : RIVAGES DE FRANCE participe aux travaux de l'Atelier déchets marins pilotés par le ministère de la Transition écologique et solidaire. Elle est également membre du jury du label Pavillon bleu.



Les enjeux financiers de la gestion des sites

Dans un contexte budgétaire tendu, les gestionnaires de sites s'interrogent sur leurs capacités financières à gérer des surfaces supplémentaires et sur la pérennité de leur action...

Volontaristes, les gestionnaires sont confrontés à une inextricable équation, entre contraintes budgétaires limitant leur marge de manœuvre, accroissement annoncé des surfaces à gérer* (qui se traduira mécaniquement par l'augmentation globale de leurs charges de fonctionnement), nouveaux usages et exigences évolutives des populations et des visiteurs de nos territoires.

* D'ici 2050, 320 000 hectares (soit 110 000 ha de plus qu'aujourd'hui) seront placés sous la responsabilité du Conservatoire du littoral...

Mobilisés, Rivages de France et ses adhérents fédérés explorent toutes les pistes de solutions envisageables. On ne pourra certes pas gérer "plus avec moins" mais gérer "différemment" : changement d'approches vers plus de naturalité ? valorisation économique de l'exploitation des sites ? mutualisation et coopération ? consolidation des moyens actuels (taxe d'aménagement qui représente 1/3 du financement de la gestion) ?

Sur la base d'une vaste enquête et d'une étude prospective conduites en 2017, aucune piste exploratoire n'est négligée afin de formaliser des mesures concrètes et innovantes auprès de nos adhérents. Tous les leviers potentiels - rencontres régionales, débats publics, portage politique, interpellation des pouvoirs publics... - sont actionnés afin **de permettre à nos adhérents d'acquérir les connaissances et de développer les compétences nécessaires à la pérennisation de leur action.**

RIVAGES DE FRANCE PARLE ET AGIT SOUS VOTRE MANDAT ET EN VOTRE NOM et en celui de l'ensemble de ses adhérents, déterminés à décider de leur avenir !



Faciliter vos échanges, valoriser vos actions...

L'action et la communication de RIVAGES DE FRANCE capitalisent en priorité ses adhérents. Il s'agit de promouvoir "ce qu'est, ce que fait, ceux qui font" la gestion du littoral via les témoignages de ces acteurs, de valoriser leurs stratégies et pratiques de gestion contribuant à préserver le littoral, de leur permettre d'échanger autour de leurs réalités et expériences...

Un centre de ressources et d'échanges numériques "sur et pour" les adhérents

Pour partager, développer, mettre à disposition de ses adhérents des ressources spécifiques à l'association, à la gestion et ses acteurs RIVAGES DE FRANCE propose depuis sa plateforme web www.rivagesdefrance.org :

- > **Une carte interactive** permettant de localiser géographiquement l'intégralité des membres de RIVAGES DE FRANCE (métropole et Outre-mer) ;
- > **Un annuaire numérique** réservé aux adhérents

(espace privé) et abondé par leurs soins, pour se présenter de façon détaillée et valorisante (contacts, sites, actions de gestion...) auprès de leurs pairs ;

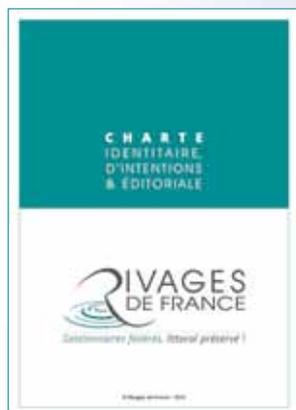
- > **Le chrono de la vie institutionnelle** de l'association (états, comptes-rendus, rapports d'activités...);
- > **Des ressources pratiques** : études, techniques de gestion, articles, bibliographie...



Les acteurs de la gestion informés et valorisés

RIVAGES DE FRANCE informe et valorise ses adhérents auprès du plus grand nombre, grâce à son site internet : "la" plate-forme web des gestionnaires et partenaires de gestion...

- > Actualisée en continu par la rubrique **ACTUALITÉS** de l'association ;
- > Valorisant les adhérents et leurs actions de gestion exemplaires dans une rubrique dédiée et leur offrant des services tel **l'AGENDA** pour la promotion de leurs évènements ;
- > Animée et relayée par une newsletter régulière et par une forte présence sur les **réseaux sociaux facebook et twitter** ;
- > Proposant ponctuellement des **webinaires** (conférences en ligne) thématiques et interactifs ;
- > Offrant en téléchargement tous **les documents de l'association** (logo, charte graphique, concept fédérateur, charte identitaire d'intentions et éditoriale...), des **supports thématiques** (plaquette nettoyage des plages...) et des **conseils** à même d'enrichir leurs approches de gestion...



Une relation étroite avec les prescripteurs et leaders d'opinion

Pour démultiplier sa communication, optimiser sa visibilité, faire bénéficier ses adhérents de retombées médiatiques, RIVAGES DE FRANCE construit une relation étroite avec les prescripteurs et leaders d'opinion :

- > En assurant sa **présence régulière** auprès des (dans les) médias et des e-fluenceurs (sites web et blogs influents) ainsi qu'en ouvrant sa communication à leur propre expression ;
- > En leur fournissant une **information spécifique**, du matériau exploitable à traiter sous des angles valorisants et différents : espace ressources dématérialisées, relations publiques et presse, rencontres sur sites, alimentation de newsletters et de blogs...



Pour RIVAGES DE FRANCE, "COMMUNICATION" rime avec VALORISATION de ses adhérents, PROMOTION de leurs actions, FACILITATION de leur expression et de leurs échanges d'expériences.



Rencontre intersites à Rochefort (17) en juillet 2017

Les prestations, conseils et services dédiés et la communication de RIVAGES DE FRANCE constituent autant d'avantages réservés aux adhérents, pour les accompagner sur leurs enjeux et problématiques de gestion...

Conseil juridique

RIVAGES DE FRANCE propose les prestations - communications, animations, conseils... - de son avocat spécialisé sur les problématiques juridiques rencontrées par les gestionnaires...

Par convention, l'avocat spécialisé assure pour le compte de RIVAGES DE FRANCE et au service de ses adhérents :

- > **Une veille juridique et des webinaires*** (conférences interactives en ligne) dans les domaines environnement / littoral : Loi littoral, GEMAPI, aménagement littoral, domaine public maritime, police de l'environnement...
- > **La rédaction d'articles web** (dont la parution est préalablement annoncée via la newsletter et les réseaux sociaux de l'association) ;
- > **Des réponses juridiques rapides** (sous 72 h) sur des questions que vous, membres de l'association, vous pourriez vous poser et donc "lui" poser par l'entremise de RIVAGES DE FRANCE ;

> **Des prestations** à tarif préférentiel si vous souhaitez recourir à ses services de façon plus approfondie.

** Près de 200 collectivités et associations - plus de la moitié adhérentes de Rivages de France - se sont connectées dès le 1^{er} webinar sur la Loi Littoral le 16 mars 2017. Cette conférence continue à séduire sur Youtube avec plusieurs centaines de vues !*



Nettoyage raisonné des plages

Dans la lignée de la directive cadre Stratégie milieux marins, RIVAGES DE FRANCE contribue au développement du nettoyage manuel des plages et encourage l'adoption par les collectivités des bonnes pratiques en la matière...

Exceptionnel vecteur d'attractivité touristique, les plages sont souvent réduites à la vaste étendue de sable fin et d'une propreté immaculée, dédiée aux loisirs de bord de mer : jolie "carte postale" qui ne montre rien de leurs réalités, utilité, complexité et fragilité, y compris au regard d'un nettoyage - le plus souvent mécanique - inapproprié.

Depuis plusieurs années, RIVAGES DE FRANCE s'est résolument emparée de de cette grande problématique. En 2017, elle a ainsi édité un **argumentaire pratique** et consacre un **espace internet dédié** aux dix avantages du nettoyage manuel et aux témoignages de collectivités l'ayant expérimenté avec succès. La promotion continue du nettoyage manuel s'appuie également sur **des rencontres régionales, des formations et des colloques dédiés...**

Formation - professionnalisation

Justifiant de compétences et d'expériences validées en méthodes et techniques de gestion, RIVAGES DE FRANCE est à l'écoute des besoins de ses adhérents, du conseil technique à l'organisation de formation...

Son antériorité et son expertise permettent à l'association RIVAGES DE FRANCE de se positionner en **organisatrice, animatrice ou force de proposition** pour l'**information** des collectivités locales et la **professionnalisation** des responsables ou chefs d'équipe, agents techniques et gardes du littoral ;

- > **par la réalisation de programmes de formation** adaptés dans des domaines variés - juridiques, techniques, administratifs - mobilisant des intervenants spécialisés ;
- > **par l'organisation de rencontres intersites**, "de gestionnaire à gestionnaire", sur des problématiques analogues !

À la demande du CNFPT, l'association a animé en Guadeloupe 3 formations de 2 jours sur le nettoyage raisonné des plages, destinées aux agents des collectivités territoriales. Y participaient l'association d'insertion Rivages propres, le Conservatoire du littoral et des intervenants extérieurs.



Avec RIVAGES DE FRANCE, vous accédez à des AVANTAGES CONCRETS, UTILES ET EXCLUSIFS, spécifiques à vos activités, enjeux et problématiques de gestionnaire ou de partenaire de la gestion.



Gérer, c'est prévoir

Adhérer, c'est pouvoir !

RIVAGES DE FRANCE espère que la lecture de ce document vous a été utile et agréable !
Et maintenant...

Vous partagez notre socle de valeurs ?

Vous souhaitez intégrer notre réseau national, efficace et convivial ?

Bénéficier de notre dynamique collective ?

Profiter de nos avantages concrets, spécifiques et exclusifs ?

Mode d'emploi de votre future adhésion...

Pourquoi adhérer ?

RAPPEL...

Les pages qui précèdent en attestent, RIVAGES DE FRANCE...

...vous représente et défend vos intérêts :

RIVAGES DE FRANCE parle et agit EN VOTRE NOM et en celui de l'ensemble de ses adhérents

...favorise vos échanges, valorise vos actions :

pour RIVAGES DE FRANCE, communication rime avec promotion de ses adhérents, valorisation de leurs actions de gestion et facilitation de leur expression et de leurs échanges

...vous réserve des conseils et des services

exclusifs : avec RIVAGES DE FRANCE, vous accédez à des prestations et avantages concrets, utiles et exclusifs, spécifiques à vos activités, enjeux et problématiques de gestionnaire ou de partenaire de la gestion

...mène des actions bénéfiques pour les vôtres :

RIVAGES DE FRANCE prend l'initiative ou saisit toute opportunité d'action, à même de favoriser ou de renforcer celles de ses adhérents et de tous les acteurs de la protection des milieux naturels.



Qui peut adhérer ?

Toutes structures gestionnaires et partenaires de la gestion d'espaces naturels littoraux et lacustres préservés...

> Les membres adhérents :

- Collectivités territoriales et autres organismes gestionnaires et partenaires de la gestion ;
- Conservatoire du littoral ;

Les membres adhérents sont des personnes morales qui désignent un représentant titulaire et un suppléant.

> **Les membres de droit** : Représentants régionaux des gardes du littoral en tant que personnes physiques. Les représentants des gardes du littoral sont désignés au niveau régional par les gardes du littoral.

> **Les personnalités qualifiées** : personnes physiques qui apportent leurs compétences dans des domaines en lien avec l'objet de l'association.

Comment adhérer ?

Le plus simplement du monde...

- > Par l'envoi du **bulletin d'adhésion** disponible en téléchargement sur notre site www.rivagesdefrance.org ou en contactant notre équipe par téléphone **05 46 37 45 02** ou par mail contact@rivagesdefrance.org
- > La qualité de membre est confirmée par **approbation du Conseil d'administration** de l'association.

Combien coûte l'adhésion et que recouvre-t-elle ?

Le budget de RIVAGES DE FRANCE est essentiellement abondé par les cotisations de ses membres. Cela garantit l'indépendance de l'association et sa gestion dimensionnée pour financer au plus juste son activité et ses services réservés aux adhérents...

- > **L'animation** du réseau des gestionnaires de sites ;
- > **La défense** de leurs intérêts ;
- > **Le portage politique** des grands enjeux les concernant ;
- > **Leur valorisation** et celle de leurs actions de préservation ;
- > **L'organisation** de temps d'échanges et de formations ;
- > **Le développement** de services exclusifs (conseil et appui, service juridique, base de données numériques...);
- > **La mise en œuvre** continue d'outils de communication et d'animation du réseau.

Montant de la cotisation annuelle 2017

Associations loi 1901	110 €
Établissements publics d'État (dont les parcs nationaux)	500 €
Parcs naturels régionaux	500 €
Communes, EPCI, Syndicats mixtes :	
> jusqu'à 2 000 habitants	120 €
> de 2 000 à 10 000 habitants	200 €
> de 10 000 à 25 000 habitant	400 €
> de 25 000 à 50 000 habitants	500 €
> de 50 000 à 100 000 habitants	1000 €
> au-delà de 100 000 habitants	2000 €
Départements	2200 €
Régions	2200 €

L'ENJEU de votre adhésion et de votre cotisation à RIVAGES DE FRANCE ?
Des sites naturels de QUALITE qui valorisent VOS TERRITOIRES !

Entreprendre des actions profitables aux vôtres...

RIVAGES DE FRANCE porte ou s'associe à des actions concrètes et efficaces, lesquelles participent au développement des bonnes pratiques de gestion et des comportements éco-citoyens dans les espaces naturels...

Tout ce qui peut contribuer à la préservation des sites naturels littoraux et lacustres préservés doit être considéré !
À ce titre, RIVAGES DE FRANCE étudie sans exclusive et s'engage dans les actions de son choix pour :

> valoriser les sites et leurs patrimoines (naturel, culturel, bâti...) dans une dynamique de réseau ;

- > sensibiliser le grand public aux rôles des milieux naturels et à leur préservation impérieuse, en soutien des actions des gestionnaires et des partenaires de la gestion ;
- > nourrir des partenariats, développer des actions transversales et susciter du mécénat correspondant aux enjeux et aux valeurs de RIVAGES DE FRANCE...



RIVAGES DE FRANCE PREND L'INITIATIVE OU SAISIT TOUTE OPPORTUNITÉ D'ACTION, à même de favoriser ou renforcer celles de ses adhérents et de tous les acteurs de la protection des milieux naturels.

Crédits photos : Rivages de France ; Éric Dougé Communication, Océanides, Conservatoire du littoral, EID Méditerranée, Perros-Guirec

Coordination du projet : Florian Geffroy, directeur de Rivages de France

Conception-rédaction : Éric Dougé Communication • Tél. 06 81 08 15 08 • eric.douge@gmail.com

Création graphique : Cobalt Communication • Tél. 06 65 03 18 32 • contact@cobaltcom.com



RIVAGES DE FRANCE Association loi 1901 • SIRET : 39062035900096
4 Place Bernard Moitessier • 17000 LA ROCHELLE
Tél. 05 46 37 45 02
contact@rivagesdefrance.org • www.rivagesdefrance.org

**RIVAGES
DE FRANCE**

Gestionnaires fédérés, littoral préservé !